**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2016**

**PROPOSITION DE CORRECTION**

**Première partie : Synthèse (40 points)**

***On pénalisera une maîtrise défaillante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale calculée sur 20***

**Proposition de corrigé** :

Les documents 1 et 2 proviennent de la même source : La documentation française, 2001.

Le document 3 est le plus récent : 2014. C'est un texte de presse extrait du Monde

Le document 4 est le texte littéraire, écrit par V.Hugo en 1840 qui décrit le transfert des cendres de Napoléon aux Invalides.

Problématique de la synthèse :

Les commémorations sont-elles nécessaires pour se souvenir du passé ?

Commémorer les événements du passé permet-il de mieux se souvenir ?

Plan détaillé de la synthèse :

Nb : pour davantage de lisibilité, certaines références aux documents se font entre parenthèses. Bien évidemment, lors de la rédaction de la synthèse, les références doivent être introduites dans une phrase.I - Un phénomène qui touche des domaines très divers

1. Les caractéristiques du souvenir
	1. Le souvenir peut prendre différentes formes

Le souvenir peut être synonyme de commémorations (Garcia ; Stroobants). P.Garcia les compare d'ailleurs à des cérémonies religieuses où l'on se rassemble et où l'on chante. Il les qualifie de processions alors qu'Hugo emploie le terme de « cortège ». Todorov, quant à lui, utilise les termes de commémoration rituelle et de mémoire des autres (cette dernière se distinguant du souvenir personnel). Stroobants mentionne les mémoires collectives et le texte d'Hugo fait référence à une cérémonie solennelle.

* 1. De qui et de quoi se souvient-ton ?

Souvent, ce sont des écrivains ou des scientifiques (Garcia)

On se souvient d'un personnage qui a marqué l'Histoire : Napoléon (Hugo) ou l'histoire littéraire : l'écrivain Victor Hugo (Garcia). En 1985, on commémore d'ailleurs le centenaire de son décès.

On se souvient d'un fait historique : 1989 : bicentenaire de la révolution française (Garcia), 1987 : le millénaire des capétiens (Garcia), le baptême de Clovis, roi des francs (Garcia).

On se souvient de la 1 ère guerre mondiale, ses souffrances et ceux qui ont résisté (Todorov). Au contraire, on décide de ne pas se souvenir de la Grande Guerre (Stroobants). Le centenaire de 14-18 n'a volontairement pas été célébré par l'Europe.

On se souvient aussi d'une invention (Garcia).

* 1. Depuis quand fait-on des commémorations et qui les organise?

Les premières commémorations ont eu lieu après la révolution française (Garcia). Elles ont d'ailleurs été sévèrement critiquées lors des émeutes de mai 68. (Garcia).

Au XIXème siècle, elles sont encore présentes. En 1840, la France commémore l'empereur Napoléon (Hugo).

Ces commémorations ont repris de la vigueur en 2001 (Todorov). L'auteur explique ce « culte », ce phénomène par le passage d'un siècle à un autre.

C'est souvent l'Etat qui organise les commémorations. Au XIXème siècle, il s'agit du roi-citoyen Louis-Philippe (Hugo) et en 2014, c'est plus largement l'Europe et Bruxelles qui en sont les initiateurs (Stroobants).

1. Les raisons pour lesquelles on se souvient et les limites du souvenir.
	1. Comprendre le passé, le présent, l'avenir

Se souvenir permet de comprendre le présent et de penser au futur (Garcia).

Se souvenir du passé pour dénoncer les dérives du présent comme l'émergence des nationalismes (Stroobants).

Se souvenir permet d'apprendre (Garcia). Le souvenir possède une fonction pédagogique (Garcia, Stroobants).

Comprendre le passé pour « plus jamais ça » (Todorov, Stroobants)

* 1. Unir les hommes entre eux

Le souvenir lie les hommes, les citoyens entre eux (Garcia), les fédère (Stroobants donne l'exemple des français et des belges réunis pour commémorer la 1ère guerre mondiale). Le transfert des cendres de Napoléon rassemble de nombreux parisiens dans les rues (Hugo). Grâce à la culture du souvenir, la société actuelle, souvent effritée, retrouve du lien (Garcia). Pour Todorov, le souvenir permet d'affirmer collectivement son identité, son appartenance (idem pour Stroobants qui évoque la mémoire collective)

* 1. Le devoir de mémoire et les limites du souvenir

L'expression « devoir de mémoire » est utilisée par Todorov, ne pas oublier car celui qui oublie son passé est condamné à le répéter !

Par devoir de mémoire, on honore les morts, les victimes des guerres, des conflits (Stroobants), les hommes politiques décédés en exil comme Napoléon (Hugo)

A trop vouloir se souvenir du passé, on peut oublier les problèmes du présent ((Todorov).

La mémoire de l'homme est courte, il reproduit les mêmes erreurs (1ère guerre mondiale puis seconde, Todorov).

Les faits historiques sont sélectionnés (Todorov). On se souvient d'un nom et d'une date d'une victoire de Napoléon (Hugo).

#  Consignes de correction pour la synthèse

**L’introduction et la conclusion :**

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus obligatoirement présentés dans l’introduction mais doivent être clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Conclusion : on attendra une phrase de clôture minimale.

**Le développement :**

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu’il soit cohérent et qu’il présente une confrontation valable des documents. Le plan proposé ci-dessus n’est qu’indicatif.

**Remarques générales :**

Le corpus ne présente pas de difficultés particulières, susceptibles de surprendre les candidats ou de leur poser des problèmes de compréhension.

Pour attribuer au moins la moyenne, on attend des candidats qu’ils mettent en évidence :

- Une problématique pertinente (quel que soit son degré d’explicitation)

- La compréhension des documents et leur orientation par rapport à la problématique

- Les répercussions des différents modes de communication (forme et contenus) sur les liens sociaux et les échanges verbaux

On pénalisera les copies

1. qui ne maîtrisent pas la technique de la synthèse (condition indispensable pour l’attribution de la moyenne) et présentent :

- une paraphrase des documents et un montage de citations

- une simple juxtaposition des documents

- une opinion personnelle ou des ajouts d’arguments ou d’exemples extérieurs au corpus

- qui ne présentent pas de plan organisé.

1. qui ne traitent pas les quatre documents dans la synthèse et qui commettent des contresens sur les documents du corpus.
2. qui ne rédigent pas entièrement la synthèse.
3. Qui présentent de graves lacunes de langue et d’orthographe (jusqu’à – 4 points sur 40).

On valorisera les copies

- qui présentent une confrontation efficace des documents

- qui présentent une aptitude à la reformulation

- qui font l’effort de s’engager dans une interprétation de l’affiche précise et cohérente

- qui sont rédigées dans un style correct et fluide et qui présentent un lexique varié.

- qui présentent une conclusion étoffée, qui met en valeur les points essentiels du développement.

|  |
| --- |
| **TABLEAU D’AIDE A LA CORRECTION DE LA SYNTHESE** |
|  | OUI | NON |
| Existence d’une problématique |  |  |
| Présence d’une introduction avec annonce succincte du plan et d’une conclusion |  |  |
| Existence d’un plan organisé en parties et sous-parties |  |  |
| Confrontation des documents correctement référencés |  |  |
| Rédaction correcte, claire et concise |  |  |
| Absence d’ajouts et d’interprétations personnels |  |  |
| Absence de contresens et d’omissions majeures |  |  |
| Absence de paraphrase et de montage de citations |  |  |
| Le texte présente des éléments de valorisation |  |  |

**Deuxième partie : Écriture personnelle (20 points)**

**Proposition de corrigé** :

Le sujet porte sur les cérémonies collectives, c'est-à-dire sur les commémorations.

En outre, la problématique porte sur la nécessité ou non de ces cérémonies (l'aspect facultatif).

# I - Certes, les cérémonies collectives liées à la mémoire des faits passés sont nécessaires dans notre société

Notre société est rentrée, selon P.Garcia, dans l' « ère des commémorations ». C'est dire qu'elles ont un rôle social important.

Ces commémorations sont nécessaires pour différentes raisons :

- Le devoir de mémoire : responsabilité morale des Etats de rappeler à leur peuple les souffrances et les injustices subies par certaines populations (exemple : la shoah, Primo Levi « Si c'est un homme »)

- Ne pas oublier le passé, ne pas oublier des faits historiques, (le centenaire de la bataille de Verdun) des hommes qui ont marqué l'Histoire. (Aragon, « strophes pour se souvenir » des résistants étrangers)

Ne pas recommencer les erreurs commises dans le passé « plus jamais ça ». (La commémoration de la catastrophe de Tchernobyl). Empêcher que se reproduisent des crimes semblables à ceux dont on se souvient. (Le génocide arménien)

Rassembler les individus autour d'une Histoire commune (le défilé annuel du 14 juillet en France, la commémoration de la chute du mur de Berlin en Allemagne)

- Ces cérémonies collectives ont nécessité un travail de mémoire (Le Cercil, centre de recherches sur les camps d'internement dans le Loiret, tente de retracer l'histoire de tous les déportés durant la seconde guerre mondiale)

#  II - Cependant, ces cérémonies collectives ne peuvent pas apparaître comme une obligation, elles ne doivent pas être imposées. (Thèse de Todorov).

- Impossibilité de tout commémorer. Les faits du passé sont trop nombreux, un choix s'impose donc.

- Certaines cérémonies apparaissent illégitimes (commémorations de la guerre d'Algérie).

- Certaines posent problèmes (commémoration de l'abolition de l'esclavage alors que l'esclavage moderne demeure).

- Certaines dépendent d'une volonté politique (L'Europe qui décide de ne pas commémorer la Grande Guerre).

Ces cérémonies collectives liées au passé ne sont donc pas une nécessité.

Pour la conclusion :

1. Bilan de la synthèse : les cérémonies collectives, les souvenirs collectifs sont nécessaire à la société et aux individus qui la compose. Cependant, ces cérémonies ne sont pas toujours envisageables. En outre le souvenir est aussi personnel, individuel et intime.

2. Ouverture possible :

Il existe d'autres moyens pour se souvenir : la littérature, le cinéma, le mémorial (Caen), les cimetières (Le Père Lachaise), les lieux de mémoire (Oradour sur Glane), les manuels scolaires et les objets !!!

# Consignes de correction pour l'écriture personnelle

On accordera la moyenne aux copies comportant :

- la présentation du sujet dans l’introduction (même si le sujet est simplement recopié)

- dans le développement, la présence d’au moins deux parties argumentées

- au moins deux références, empruntées au corpus ou personnelles

- une prise de position personnelle clairement exprimée : l’utilisation de la première personne du singulier est possible, comme d’autres choix énonciatifs.

On valorisera les copies présentant :

- une hiérarchisation des arguments

- une variété dans les références et les exemples, notamment ceux qui relèvent du travail fait dans l’année et des connaissances personnelles

- une argumentation originale qui ne se limite pas à une simple reprise des arguments développés dans le corpus, et qui manifeste une culture personnelle

- une aptitude à nuancer l’argumentation (par exemple, par une concession)

 - une qualité dans l’expression.

On pénalisera les copies qui

- Ne répondent pas à la question posée

- Ne prennent pas position

- Se contentent de paraphraser les idées du corpus

- Ne recourent à aucun exemple

- Ne se réfèrent ni au corpus, ni au travail de l’année.

On ne pénalisera pas les copies qui présentent des points de vue qui ne sont pas ceux des correcteurs

NB : les consignes du sujet demandent aux candidats de s’appuyer sur « les documents du corpus, (leurs) lectures de l’année, et (leurs) connaissances personnelles ». On n’acceptera donc pas comme exemples valides les références à de simples expériences personnelles vécues dans leur vie personnelle ou professionnelle.

|  |
| --- |
| **TABLEAU D’AIDE A LA CORRECTION DE LA SYNTHESE** |
|  | OUI | NON |
| Le candidat a traité la question et a ex- primé une opinion personnelle |  |  |
| L’organisation du texte est manifeste et cohérente |  |  |
| Le propos se fonde sur des arguments et des exemples pertinents et variés |  |  |
| La langue utilisée est correcte et claire (pénalisation possible jusqu’à -2pts/20) |  |  |
| Le texte présente des éléments de valorisations |  |  |